

Le programme sport-études en gymnastique du club Les Zénith de St-Jérôme s'adresse aux athlètes des Laurentides pratiquant la gymnastique de façon intensive dans les niveaux avancés des programmes provinciaux et nationaux. Il a pour but de permettre aux élèves déjà engagée dans un processus de gymnastique de haut-niveau de mieux concilier études, sport et vie sociale.

Pour être admissible au programme, l'élève doit minimalement :

- ✓ Avoir compétitionné sur le circuit provincial dans la catégorie N6 et plus en 6^e année ;
- ✓ Être en situation de réussite scolaire, puisque le programme scolaire est condensé pour que les élèves puissent quitter à la dernière période pour l'entraînement – bulletin à l'appui. Les élèves doivent réussir dans toutes les matières et avoir plus de 65 % en français et mathématiques.
- ✓ Avoir démontré la santé physique pour suivre de 15 à 20 heures d'entraînement par semaine, annuellement ;
- ✓ Avoir démontré un engagement à l'entraînement (assiduité durant l'année et l'été) et des aptitudes à l'entraînement compatibles avec un programme axé vers le N7 et plus (intérêt démontré à faire les mouvements de ces catégories, motivation intrinsèque, constance, etc).

Informations générales

- Horaire
 - Les élèves arrivent à l'école le matin selon l'horaire scolaire régulier. Elles quittent à l'avant-dernière période pour se rendre au gymnase.
 - L'horaire d'entraînement régulier est habituellement du lundi au vendredi de 14h à 18h, de septembre à juin selon le calendrier scolaire. L'horaire pourrait varier selon l'horaire d'école ou le niveau des groupes.
 - Lors des journées pédagogiques, les entraînements ont lieu. Lors des fériés, il y a congé.
 - Durant l'été, les athlètes du sport-études sont attendues un minimum de 7 semaines sur 12 de saison estivale.
- Transport :
 - Matin : l'athlète pourra bénéficier du transport scolaire selon les politiques du centre de service entre la maison et l'école.
 - Après-midi : les élèves-athlètes quittent l'école à pied pour se rendre au gymnase.
 - Soir : vous devez récupérer votre fille à la fin des cours au gymnase.
- Coûts d'inscription au club pour la saison (référence 2025-2025) : approximativement 5 000\$ et couvrent tous les frais annuels (voir détails page 2). Les résidents de St-Jérôme et de Ste-Sophie sont admissibles à des subventions.

Pour information :

Laurence Larue, entraîneuse-chef
entraîneur-chef@leszenith.com
Club de gymnastique Les Zénith de St-Jérôme
725, rue Ouimet, St-Jérôme, J7Z 1R4
WWW.LESZENITH.COM / (450) 436-8889

Programme sport-études École Polyvalente Saint-Jérôme

Renseignements spécifiques du mandataire sportif

Discipline : Gymnastique (Les Zénith)

<https://leszenith.com/competitif/>

Coût d'entraînement pour l'année scolaire :

Environ 5 000 \$

Coordonnées pour informations

Laurence Larue, entraîneuse-chef
450 436-8889

Critères d'admissibilité sportifs

Le programme est pour les gymnastes qui concourent déjà sur le circuit provincial de compétitions de « Gymnastique Québec » en 6^e année. Il s'adresse aux gymnastes de catégorie N6 et plus.

Équipement(s) demandé(s)

Non-inclus dans les frais d'inscription : maillots d'entraînement, maillot et survêtement Zénith pour les compétitions, gants pour les barres, compétitions.

Description de ce qui est inclus

- Frais d'administration annuels
- Frais d'entraînement et services périphériques de septembre à août.
- Affiliation à Gymnastique Québec

Description de ce qui est exclus

- Frais d'inscription et d'encadrement aux compétitions
- Maillot
- Survêtement
- Transport s'il y a lieu.

Heures d'entraînement supplémentaires par semaine (en dehors des heures allouées pour le sport-études) :

Aucun, sauf en cas de compétition/camp d'entraînement ou activités spéciales.



Nouvelles inscriptions Sport-études



Échéancier

Octobre-novembre	Sélection des athlètes par les clubs mandataires
Fin novembre - Décembre	☐ L'école confirme aux clubs le nombre de places en 1re secondaire. ☐ Les clubs font parvenir à l'école les noms des athlètes sélectionnés pour la prochaine année scolaire (programme contingenté/nombre de places limitées par club). ☐ Si votre enfant est placé sur la liste d'attente, vous serez contactés si des places se libèrent, et ce, jusqu'à la rentrée scolaire. Prenez note que l'ordre de priorité de cette liste demeure confidentiel.
Décembre	☐ Envoi du formulaire d'inscription électronique par l'école aux parents des athlètes sélectionnés. Celui-ci confirme l'inscription conditionnelle .
Janvier (dès le retour des Fêtes)	☐ Date limite pour le retour obligatoire du formulaire d'inscription par les parents à l'école. (Sinon, votre enfant sera retiré de la liste et nous aurons recours à la liste d'attente). ☐ Les parents dont les enfants ont un plan d'intervention actif doivent le faire parvenir au secrétariat du Sport-études. ☐ L'école confirme aux clubs le nombre de places disponibles dans tous les niveaux.
Juillet	☐ Validation de la réussite scolaire (obligatoire) dans toutes les matières des nouvelles inscriptions. Nous vous rappelons que les résultats doivent être de 65% et plus en français et mathématiques. ☐ Le parent est dans l'obligation d'envoyer le bulletin scolaire de juin au secrétariat du Sport-études (au maximum pour le mois d'août) : sportetudes@cssrdn.gouv.qc.ca ☐ La réception de ce document (et la réussite des matières s'y trouvant) confirmera l'acceptation de l'enfant au programme Sport-études. IMPORTANT: <i>Prenez note que votre enfant ne sera pas accepté au Sport-études si nous ne recevons pas le bulletin de juin. Nous utiliserons alors la liste d'attente.</i>



Nouvelles inscriptions Sport-études



Échéancier

Octobre-novembre	Sélection des athlètes par les clubs mandataires
Fin novembre - Décembre	☐ L'école confirme aux clubs le nombre de places en 1^{re} secondaire. ☐ Les clubs font parvenir à l'école les noms des athlètes sélectionnés pour la prochaine année scolaire (programme contingenté/nombre de places limitées par club). ☐ Si votre enfant est placé sur la liste d'attente, vous serez contactés si des places se libèrent, et ce, jusqu'à la rentrée scolaire. Prenez note que l'ordre de priorité de cette liste demeure confidentiel.
Décembre	☐ Envoi du formulaire d'inscription électronique par l'école aux parents des athlètes sélectionnés. Celui-ci confirme l'inscription conditionnelle.
Janvier (dès le retour des Fêtes)	☐ Date limite pour le retour obligatoire du formulaire d'inscription par les parents à l'école. (Sinon, votre enfant sera retiré de la liste et nous aurons recours à la liste d'attente). ☐ Les parents dont les enfants ont un plan d'intervention actif doivent le faire parvenir au secrétariat du Sport-études. ☐ L'école confirme aux clubs le nombre de places disponibles dans tous les niveaux.
Juillet	☐ Validation de la réussite scolaire (obligatoire) dans toutes les matières des nouvelles inscriptions. Nous vous rappelons que les résultats doivent être de 65% et plus en français et mathématiques. ☐ Le parent est dans l'obligation d'envoyer le bulletin scolaire de juin au secrétariat du Sport-études (au maximum pour le mois d'août) : sportetudes@cssrdn.gouv.qc.ca ☐ La réception de ce document (et la réussite des matières s'y trouvant) confirmera l'acceptation de l'enfant au programme Sport-études. IMPORTANT: <i>Prenez note que votre enfant ne sera pas accepté au Sport-études si nous ne recevons pas le bulletin de juin. Nous utiliserons alors la liste d'attente.</i>